

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE**

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Afférents au Conseil 15
En exercice 15
Qui ont pris part à la
délibération 11
Date de convocation 13/12/2024
Date d'affichage 30/12/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20241219-2024-12-D04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/01/2025

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaients présents : Romuald LEPRINCE, Yvon PERIDON, Esperanza LULLO, Pascal LEPAGE, Julien FABER, Christophe PUZIN, Agnès ROUX, Frédérique SERRE, Rachel FAVEAUX (arrivée à 19 h 27), Sophie KOLLROS (arrivée à 19 h 48).

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CREPEL, Magali PLATAT.

Absents excusés : Jean-Noël LEPAGE, Raoul PURSON donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE.

Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE IDP CONSULT

2024-12-D04 (arrivées de Mme Rachel FAVEAUX à 19 h 27 et Mme Sophie KOLLROS à 19 h 48)

Le maire présente au conseil municipal l'offre de IDP CONSULT pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement et de mise en accessibilité des quais de bus.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, la proposition de IDP CONSULT et autorise le maire à signer tout document s'y rapportant.

La dépense sera inscrite à l'article 231 du BP2025.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.

